



*Christophe Guillarme, Maire,
et l'ensemble du conseil municipal
vous adressent leurs meilleurs vœux
pour 2021, une année pleine d'espérance.*

Pour les raisons que nous connaissons tous, la cérémonie des vœux en janvier n'aura pas lieu.

Ecole

Marine Cote, jeune civensoise, a été embauchée pour apporter son aide dans les classes de maternelle durant l'année 2020-2021. Elle est en contrat d'apprentissage *Accompagnement Educatif Petite Enfance* au lycée du Puits de l'Aune.

200 nouveaux livres ont été achetés, pour un budget de 1 500 €, afin d'enrichir et renouveler la bibliothèque de l'école, grâce à une subvention exceptionnelle de l'Académie.

Une demande de subvention a été déposée auprès du ministère de l'Intérieur pour la **sécurisation du groupement scolaire** (barrières, portails, portillons, vidéoprotection...). Nous sommes en attente de sa réponse.

Tarifs au 1^{er} janvier 2021 :

- cantine : 3,35€ par repas (enfant)
- garderie : 1,20€ par heure entamée.

Fleurissement

Le classement du concours communal du fleurissement sera dévoilé dans le prochain bulletin municipal.

Bâtiments - Travaux

Pour les commerçants du marché, la **grange derrière le restaurant a été vidée et équipée en électricité** (prises électriques et éclairage).

Avant sa réouverture, **des travaux ont été réalisés dans le restaurant afin de le remettre aux normes** (isolation phonique de la salle par le plafond par Hubert Denis, reprise de l'électricité, aménagement frigorifique du bar, réparation de la hotte...)

La toiture de l'église va être prochainement refaite, grâce à une aide substantielle de l'Etat. C'est Robert Maillavin qui a été retenu pour ces travaux.

Vers le rond-point du village, **l'aire de covoiturage Les Collines va être en partie goudronnée** par la communauté de communes et **le conteneur à verres sera enterré** (fosse à la charge de la commune).

Poteaux d'incendie

Les 42 poteaux d'incendie de la commune ont été vérifiés. Des réparations pour un coût de 4 397€ vont être réalisées pour la remise en état de certains d'entre eux, par l'entreprise SUEZ.

Marché

Depuis fin octobre, **un nouveau producteur** est présent tous les 15 jours au marché du village : Florence Chavot du G.A.E.C du Pré fleuri de Valeille, avec **son miel, ses lentilles et ses farines en culture raisonnée.**



Le marché se tient les mercredis à partir de 16h au village, sur le parking des commerces.

Maison Séniors

La commission Maison Séniors a commencé ses consultations en rencontrant la directrice de la MAPA, Maison d'Accueil pour Personnes Âgées, de Rozier-en-Donzy et en visitant la MARPA, Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Âgées, de Saint-Romain-d'Urfé.

Pour nous accompagner dans ce projet, **la société montbrisonnaise FOREZ AMO a été retenue comme assistant à maîtrise d'ouvrage.**

Aménagement Charbonnel

La commission pour le projet d'aménagement de Charbonnel, route de Feurs, s'est réunie en septembre dernier. Elle a fait un premier état des lieux sur place. **L'objectif est de créer une bande sur le côté droit de la route, dans le sens Civens-Feurs, sur 1,3 km, le long des habitations.** Elle permettra de sécuriser les piétons et éventuellement les vélos. **Sa finalité précise, piétonne et/ou cyclable, n'est pas encore déterminée à ce jour, la décision dépendant de nombreux facteurs et acteurs** qui seront rencontrés prochainement (département, SNCF...).

FOREZ_EST

communauté de communes

- **CALENDRIER 2021 DE RAMASSAGE DES DÉCHETS :** cette année, Forez-Est privilégie le format digital. Il n'y aura donc **pas de format papier distribué dans les boîtes aux lettres** (à l'exception des habitants les plus âgés de la commune). Retrouvez le calendrier sur le site internet de Forez-Est www.forez-est.fr, rubriques *Vie Quotidienne/Déchets/Ordures Ménagères/CalendrierCivens2021*.
- **Nouveaux horaires des déchèteries** (à partir du 1^{er} janvier 2021) : **lundi 14h-17h30 ; mardi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30 ; samedi 8h30-17h30** (sans interruption). Ces horaires s'appliquent tout au long de l'année, il n'y a plus de saisonnalité.
- Le **rapport d'activité 2019** de la communauté de communes Forez-Est est consultable sur le site internet www.forez-est.fr, rubrique *Institution/Téléchargements*.
- **Aides Covid Commerces de Forez-Est :** www.forez-est.fr, rubrique *Vie économique/Aides Covid-19*

C.C.A.S.

Les 190 colis de Noël ont été distribués aux civensois(es) agé(e)s de 70 ans et plus le samedi 12 décembre, sans animation cette année à cause de la crise sanitaire et avec des créneaux horaires pour chaque bénéficiaire.

Comme lors du 1^{er} confinement, des membres du C.C.A.S. ont appelé les bénéficiaires pour s'assurer qu'ils se portaient bien et échanger avec eux.

A l'occasion d'un mariage, un don a été fait au C.C.A.S. **Nous remercions les jeunes mariés pour leur geste de solidarité.**

Commémoration

Restrictions sanitaires oblige, la commémoration de l'armistice du 11 novembre n'a pas pu se tenir. Nous avons malgré tout tenu à effectuer notre **devoir de mémoire en déposant une gerbe au monument aux morts.**



Recensement INSEE

D'après l'INSEE, la population légale en vigueur de Civens à compter du 1^{er} janvier 2021 est de **1 425 habitants.**

Communication

Bulletin municipal : il sera désormais **distribué fin janvier**, afin d'avoir une rétrospective complète de l'année écoulée.

Illiwap : **téléchargez vite l'application** sur votre téléphone ou tablette pour recevoir les prochaines lettres d'infos. Disponible sur *Google Play* et *App Store*.

Astuce illiwap : si vous ne recevez pas les notifications de nouveaux messages, pensez à l'activer dans les paramètres de votre téléphone.

C.M.J.

Les élections des nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont tenues le 11 octobre. **Liséa Blanchon, Benoît Brossat, Elise Brossat, Antonin Darmet, Meije Nicolas, Célia Pinay, Tiya Rivollier et Kaléna Teyssier** ont été élus par leurs pairs. Félicitations à eux, à tous les candidats, à tous les participants et aux jeunes sortants.

La nouvelle équipe s'est rapidement mise au travail en organisant, à son initiative, **une collecte de jouets**, en partenariat avec la Croix Rouge de Feurs.

Elle a également reconduit le **concours des maisons illuminées** de la commune. Retrouvez le classement dans le prochain bulletin municipal.

Urbanisme

Compétence PLU : le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité **contre le transfert** de cette compétence à la communauté de communes.

La commission urbanisme a été étoffée pour avoir une consultation plus large sur des dossiers spécifiques et sur certaines vérifications de conformité. Elle est désormais constituée de *Fabien Martinon, Edourd Poncet, Dominique Dubois, Olivier Fajwisiewicz, Fabienne Etaix et Philippe Sessieq.*

Une modification simplifiée du PLU va être engagée pour lever des réserves sur certains terrains et effectuer quelques aménagements du règlement de notre PLU. Cette procédure est la plus simple des formalités d'urbanisme. **Elle n'entraînera aucune modification sur la classification des terrains.**

Agenda de la commune

(sous toutes réserves)

Carnaval : mardi 23 février
(Association des Parents d'Élèves)

Marche : dimanche 07 mars
(Les Baladins)

Repas du C.C.A.S : samedi 27 mars
(Municipalité)

Chasse aux œufs : lundi 05 avril
(Conseil Municipal des Jeunes)

Toutes les manifestations du mois de janvier étant d'ores et déjà annulées, elles n'ont pas été reprises ici.

Mutuelle Communale

Depuis janvier 2018, la mairie vous propose un dispositif solidaire, la mutuelle communale LOIRE FOREZ. **Cette complémentaire santé est accessible à l'ensemble de la population résidant ou travaillant sur la commune.**

Sur l'année 2020, 44 chefs de famille et 70 ayants droits ont adhéré à la mutuelle. Pour 2021, nous comptons déjà 5 nouveaux adhérents.

Depuis le 1^{er} septembre, la mutuelle Loire Forez vous reçoit dans son **nouveau bureau situé à Feurs, 8 rue de la Loire**, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

A noter que la mutuelle LOIRE FOREZ a participé à l'achat du défibrillateur situé à l'entrée de la salle *La Civensoise*.

Pour tout renseignement :

04.77.96.94.61 ou

contact@mutuelleloireforez.fr



Bien vivre ensemble

Nous rappelons que **les riverains des voies publiques sont astreints à couper ou élaguer les arbres, arbustes, haies, branches, racines... qui avancent sur le domaine public.** Ceux-ci peuvent causer des casses, comme la coupure de fils électriques ou de la fibre, ou plus gravement, des accidents de la route. Pensez-y avant qu'il ne soit trop tard !

Respecter ces réglementations, c'est respecter les autres !



TL7

L'émission Bienvenue chez vous de TL7 a fait une halte à Civens. Retrouvez les 4 épisodes de ce reportage convivial sur le site internet www.tl7.fr, rubrique *Replay/Mag-Docu/Bienvenue chez vous*

Les communications officielles de la mairie se font exclusivement par la lettre infos, le bulletin municipal, l'application illiwap, le site internet www.mairie-civens.fr et l'affichage en mairie. Tout autre canal ne garantit pas la fiabilité de l'information.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont publiés sur le site internet de la commune.